

Courrier de Rome

Informations Religieuses - Documents - Commentaires - Questions et Réponses

Année XLIX n° 377 (567)

MENSUEL — NOUVELLE SÉRIE

Juin 2014

Le numéro 3€

PERMANENCE DE LA PAPAUTÉ, PERMANENCE DE L'ÉGLISE

Tous ceux qui savent que le Concile contient de véritables erreurs contre la doctrine déjà définie connaissent certainement le problème de l'origine du pouvoir de juridiction dans l'Église. L'Église catholique est une société juridiquement parfaite, fondée par Jésus-Christ, et comme toute société, elle doit avoir une autorité en mesure de la gouverner. L'autorité est la cause formelle d'une société, c'est-à-dire qu'elle la définit. Plus précisément, le type d'autorité, avec les relations que celle-ci cause entre elle et les membres d'une société, fait en sorte que cette société soit elle-même. Dans l'Église militante, l'autorité invisible de Jésus-Christ, qui est le seul Chef de l'Église et la source de tout autre pouvoir dans le ciel et sur la terre, est déléguée par Lui directement à une seule personne, son Vicaire sur terre, successeur de l'apôtre Pierre, l'Évêque de Rome. Nous avons plusieurs fois expliqué comment *Lumen gentium* contredit ce dogme, défini par Vatican I, en soutenant que le pouvoir de gouvernement des Évêques (et du « collège épiscopal » sur toute l'Église) viendrait lui aussi directement de Jésus-Christ, ce qui détruit la notion même de *Monarchie pontificale*. Le terme *monarchie* appliqué à la papauté indique en effet que la seule personne dans l'absolu à recevoir le pouvoir de gouvernement directement du Christ est le Pape, alors que toute autre personne le recevra de façon médiate (même sous de nombreuses formes différentes) du Pape (*ex Petro*), depuis l'Évêque résidentiel qui gouvernera un diocèse de façon stable, jusqu'au prêtre hérétique qui doit recevoir juridiction *per modum actus* pour entendre la confession d'un mourant, en vertu de la loi ecclésiastique. Il est important de noter, à cet égard, que seuls les Évêques diocésains occupent une charge instituée par Dieu, mais leur pouvoir, bien qu'ordinaire, est reçu du Pape et subordonné à celui-ci. Rien ne s'ouvre ni ne se ferme sans que ces Clés en soient à l'origine.

Dans la situation actuelle de l'Église le problème du rôle de l'Autorité s'est souvent posé, et en particulier la question de la possibilité pour l'Autorité suprême de tomber dans l'erreur, sinon dans l'hérésie. Certains ont voulu se reporter à d'anciennes thèses de théologiens qui considéraient qu'un Pape qui se comporterait en hérétique serait immédiatement déchu de sa charge, ou ne pourrait pas avoir été validement élu s'il était déjà hérétique avant son élection.

Il s'agit de thèses qui revendiquent l'appui de grands et importants théologiens, et même de quelques saints Docteurs (nous aborderons plus tard l'usage plus ou moins approprié d'une fameuse bulle de Paul IV)¹. Thèses qui ont assurément un grand intérêt, mais qui à l'époque

étaient purement académiques, et qui n'ont jamais été vérifiées dans des cas concrets; il faudrait plutôt parler d'*hypothèse* d'un cas de figure apparemment irréalisable. Un cas de figure élaboré par les théologiens du passé, qui diffère du cas présent par un élément essentiel: dans les thèses des théologiens anciens c'était le Pape seul qui tombait dans l'hérésie, alors que le corps épiscopal, restant plus ou moins sain, garantissait la perpétuation de l'existence de l'Église, exactement comme ce qui se passe à la mort du Pape. Selon les *sedevacantismes* actuels, ce n'est pas seulement le Siège de Pierre qui est vacant, mais aussi tous les sièges épiscopaux. Quelqu'un qui voudrait appliquer ces thèses à la situation actuelle devrait donc se souvenir qu'il ne présente pas une Église « sans Pape » (ce qui arrive à chaque période de conclave), mais une Église sans aucune hiérarchie sur terre, sans épiscopat résidentiel, donc sans présence de juridiction ordinaire. Dans ce sens, la durée pendant laquelle le Siège Apostolique reste vacant n'est pas indifférente: il y a une durée limite, et c'est la permanence d'autres individus ayant juridiction ordinaire, reçue du Pape précédent, et qu'ils maintiennent après sa mort². Si la juridiction ordinaire disparaissait totalement d'individus vivant sur terre, comme le supposent aujourd'hui certaines thèses, alors la juridiction déléguée extraordinairement n'existerait pas non plus, parce qu'elle est déléguée par *quelqu'un*, aux termes du droit, et non par l'« Église » entendue dans un sens abstrait. Certes, le droit canonique

1. La bulle *Cum ex apostolatus* n'est pas autre chose qu'une *lex inhabilitans*, c'est-à-dire qu'elle déclare incapable (même rétroactivement) d'accéder à toute charge civile et ecclésiastique, et incapable d'électorat actif et passif, toute personne ayant été *condamnée* pour hérésie. Les termes canoniques sont très clairs: on ne parle pas d'hérétiques au sens général, mais on emploie trois verbes qui indiquent trois modalités de condamnation juridique et publique: par flagrance de délit (*deprehendentur*), par confession de la faute (*confitebuntur*), par procès avec discussion du cas et preuve de l'hérésie (*convincuntur*). L'histoire même de la bulle le démontre: le Pape aurait voulu inhabilitier toute personne qui n'aurait été qu'*accusée* d'hérésie, mais il dut renoncer en raison de l'opposition (logique) du Sacré Collège. Cf. PASTOR, *Histoire des Papes*, vol. VI.

2. La question de savoir si la juridiction déléguée par le Pape (par droit ecclésiastique) à d'autres prélats que les Évêques résidentiels demeure, et comment et dans quelle mesure elle demeure, est un problème canonico-théologique qui ne change en rien la substance de notre discours; nous ne mentionnons donc pas cette problématique ici.

**Le secrétariat
du Courrier de Rome
sera fermé pendant les mois
de juillet et d'août.**

utilise l'expression *supplet Ecclesia*, mais théologiquement et métaphysiquement, la juridiction réside dans les hommes qui l'ont reçue du Pape (ou, pour le Pape seulement, du Christ), elle ne flotte pas dans l'air en attendant que quelqu'un la saisisse.

Prenons un exemple: un prêtre qui n'a pas ordinairement pouvoir de juridiction, comme c'est le cas d'un prêtre de la FSSPX, ou même un prêtre excommunié ou hérétique, ou un prêtre n'ayant pas charge d'âmes, se trouve face à un mourant (ou bien il se trouve dans une situation de grave nécessité générale, comme actuellement, et une personne lui demande de la confesser³). Ce prêtre pourra lui donner l'absolution, recevant juridiction pour cet acte en vertu du droit canonique et divin; il tirera, théologiquement parlant, ce pouvoir de quelqu'un qui le possède habituellement, que ce soit l'Évêque résidentiel ou le Pape. Le législateur ecclésiastique, en se fondant sur la loi divine suprême de la *salus animarum*, a prévu ce cas et a accordé cette délégation « automatique », qu'aucun prélat ne peut nier, le pouvoir étant donné pour le bien (et le nier dans de tels cas serait complètement irrationnel et contraire au droit divin).

Or si non seulement le Pape mais aussi tout Évêque résidentiel font défaut, il faut se demander de qui un prêtre peut recevoir juridiction, même si c'est seulement pour entendre la confession d'un mourant. Le problème n'est donc pas de savoir *si*, dans certaines situations, le pouvoir peut être délégué sous des formes extraordinaires (ce qui est absolument incontestable), mais *par qui*. Si l'on répond qu'on peut le recevoir directement de Jésus-Christ, on doit savoir

3. Nous tenons pour connu le dogme qui demande au prêtre qui doit confesser non seulement le pouvoir de l'Ordre, mais aussi la juridiction sur celui qu'il confesse. La confession est en effet un véritable jugement, qui nécessite une autorité de gouvernement sur le pénitent. Si le pouvoir de l'Ordre sacerdotal confère radicalement le pouvoir de confesser, la juridiction sur le pénitent est nécessaire comme condition de la validité du sacrement. Les curés ou autres prêtres en charge d'âmes reçoivent ce pouvoir de façon stable; tous les prêtres, même hérétiques ou excommuniés, le reçoivent *ad causam* pour confesser les mourants ou en cas de grave nécessité générale.

que l'on introduit par là une exception au principe selon lequel toute juridiction sur terre vient du Pape, qui est le seul à recevoir le pouvoir du Christ lui-même. Autrement dit, on mine le principe de la Monarchie papale qu'on dit vouloir défendre; on commet une erreur semblable à celle de *Lumen gentium*, et on supprime en fin de compte la nécessité de la Papauté elle-même (et on en arrive en fait à dire que l'Église pourrait exister pendant des décennies, et même définitivement, sans Pape). On part donc de la louable intention de défendre la Papauté et on en arrive à la considérer, de fait, comme totalement superflue pour la vie et l'existence quotidienne de l'Église. L'exemple extrême de la confession du mourant permet de comprendre qu'on ne peut rien faire dans l'Église sans la Papauté, et à plus forte raison si l'on supprime aussi tout pouvoir *causé* par celui du Pape et qui pourrait perdurer après sa mort (bien qu'ayant toujours le Pontife lui-même pour origine), c'est-à-dire substantiellement celui des Évêques résidentiels. Une célèbre thèse sédévacantiste a pensé remédier en partie à ces problèmes avec la distinction *matériel/formel*: cette distinction nous dirait (non sans différentes contradictions) de quelle façon le pouvoir de juridiction pourrait demain revenir dans l'Église, mais – comme tous les autres sédévacantismes – elle ne donne aucune explication sur la façon dont aujourd'hui l'Église peut exister sans aucune hiérarchie sur terre.

Il est donc manifeste que la solution de certains des anciens théologiens sur le Pape hérétique ne s'applique pas à notre situation, ou alors nous devrions admettre non seulement l'impossibilité de nous confesser, mais aussi la cessation de l'Église catholique, au moins comme société dans la *forme* (au sens philosophique du terme) que les dogmes ont définie.

Il est clair que, parlant en termes théologiques et non pas simplement juridiques, le rapport entre profession de l'hérésie et possession du pouvoir de juridiction n'est pas d'une totale incompatibilité métaphysique. Nous ne discutons pas du moment où l'hérétique peut être considéré hors de l'Église, parce qu'il est admis par le droit lui-même que des personnes qui sont hors de l'Église puissent recevoir une juridiction, comme on l'a vu dans l'exemple du prêtre hérétique qui peut confesser en cas de nécessité. Si l'incompatibilité était métaphysique, l'Église ne pourrait pas, même dans ce cas, même pour un moment, accorder juridiction à ces sujets. Ce cas banal démontre que l'Église admet que chez un même sujet la profession de l'hérésie et la juridiction puissent coexister. Cela démontre donc qu'il n'est pas absolument certain que, sans une sentence ou une intervention du droit positif (qui ne s'appliquerait pas au Pape), une personne hérétique perde immédiatement son pouvoir.

Étant admis que les Papes (et les Évêques résidentiels) post-conciliaires doivent rester tels (étant donné qu'on ne peut pas expliquer comment l'Église pourrait continuer sans cette structure), et une fois compris que l'hérésie ne fait pas nécessairement perdre la juridiction, on

devra se demander comment il est possible que l'erreur soit répandue par les autorités mêmes de l'Église.

Sans trop nous étendre sur le sujet, nous devons rappeler ici que pour trouver une meilleure solution il suffirait simplement de déplacer le problème à la possession de l'infaillibilité et à son utilisation⁴. Si l'on ne peut pas nier la possession du pouvoir à la hiérarchie actuelle sans anéantir l'Église catholique et un certain nombre de dogmes, on peut en revanche discuter de l'utilisation qui est faite de ce pouvoir, ou plutôt de sa non-utilisation, comme il a été dit plusieurs fois. Explication beaucoup plus crédible et qui ne présente pas les graves inconvénients de l'autre thèse, car elle ne touche pas le pouvoir du Pape et ne rejette pas la responsabilité sur Dieu: Dieu en effet continue de procurer le pouvoir nécessaire pour enseigner et gouverner, mais les hommes n'en font pas (bon) usage. L'important est de ne pas voir le pouvoir comme une sorte de providence mystique qui empêche le Pape de conduire l'Église dans une mauvaise voie: c'est un pouvoir, en particulier celui de l'infaillibilité *in docendo*, qui doit s'exercer dans des actes précis que le Pape peut avoir le devoir d'accomplir, comme condamner une erreur ou définir une doctrine, et qu'il peut ne pas accomplir par négligence ou même par mauvaise volonté, si ce n'est par complicité avec les ennemis de l'Église.

Aujourd'hui d'énormes obstacles se dressent devant ceux qui veulent savoir quelle est vraiment la doctrine de l'Église, bien que cela ne soit jamais totalement impossible. Cela reste raisonnable et n'attaque en aucune façon l'existence ou la constitution de l'Église; le fait que les autorités de l'Église mettent en acte une erreur au détriment des fidèles, sans toutefois pouvoir le faire en utilisant le pouvoir d'enseigner de façon formelle, ne va à l'encontre d'aucun dogme ni d'aucune promesse de Jésus-Christ (à moins que, comme nous l'avons dit, on ait de l'assistance divine envers la Papauté et l'Église vision extrêmement romantique, générique, vague).

On objectera encore qu'aujourd'hui, apparemment, certaines doctrines erronées sont présentées comme doctrines de l'Église, et donc que Dieu permet que beaucoup d'âmes soient dans l'erreur. Ce problème demeure et il prend même des proportions effrayantes si on pense pouvoir le résoudre en disant qu'un non-Pape se fait passer pour Pape: l'erreur demeurerait et elle serait même encore plus fondamentale, parce qu'elle ne toucherait pas seulement les actes mais aussi la qualité de la personne qui les pose.

Quelque grave que soit la crise dans l'Église, elle ne pourra jamais entacher ses éléments essentiels, même si elle arrivait à réduire à l'extrême ses prérogatives: il y aura toujours un pouvoir de gouvernement provenant du Christ *seu-*

4. Nous ne nous étendons pas trop car le point a déjà été traité dans de nombreux articles, dans cette revue ou ailleurs.

lement par l'intermédiaire du Pape, même s'il peut être mal utilisé (il n'y a pas de promesse du Christ au sujet du bon usage de ce pouvoir); il y aura toujours un accès aux doctrines définies dans le passé, aussi difficile que cela puisse être, et il y aura toujours le pouvoir de condamner infailliblement de nouvelles erreurs, même si par négligence ou par complicité – et donc par faute de l'homme – il n'est pas utilisé (comme cela a pu arriver aussi aux Papes du passé; il est certain que l'infaillibilité dans l'enseignement ne peut pas, par définition, être *mal utilisée*, mais elle peut *ne pas être utilisée*, comme un don mis de côté). Il ne faut pas, d'un autre côté, prétendre à une assistance plus étendue et mystérieuse, qui ne se trouve pas dans les dogmes, pour justifier chaque acte même non formellement magistériel des Papes récents ou d'un Concile qui ne s'est pas voulu infaillible (et qui de fait a failli). L'infaillibilité touche des actes précis, comme barrière contre l'erreur, et elle ne doit pas être confondue avec la Providence: cette dernière, d'ailleurs, ne garantit pas que tout ira toujours bien, mais que même le mal que Dieu peut permettre dans l'Église débouchera sur le bien.

Il est donc permis de lire les actes non magistériels des Papes, même publics, à la lumière du Magistère de toujours (dans le vrai sens du terme) et refuser et dénoncer leurs erreurs; il est permis de désobéir à des ordres particuliers qui vont contre la foi ou la morale, même s'ils sont faits par abus d'autorité, selon l'enseignement de tous les théologiens, car pour ces actes il n'y a aucune garantie d'infaillibilité.

Enfin, certains ont voulu justifier le prétendu bouleversement de la constitution de l'Église en faisant référence aux *derniers temps*. Quelque calamiteux que seront les derniers temps, ce serait une forme de pseudo *joachimisme pessimiste* que d'imaginer qu'il puisse alors y avoir une Église avec une constitution différente de celle donnée par Jésus-Christ. L'Église avec sa hiérarchie et ses sacrements, et ses autres éléments essentiels, restera telle quelle jusqu'à l'avènement du Christ, et non jusqu'à une minute ou quelques années avant cet événement, parce qu'elle est *la dernière* économie du salut accordée aux hommes par Dieu. Jusqu'au dernier jour, on obtiendra la rémission des péchés par la confession grâce à un pouvoir qui en dernière analyse remontera toujours au Pape, jamais à une intervention directe du Christ. Tel est le sens le plus profond de la soumission au Pape, nécessaire au salut de toutes les créatures selon la bulle *Unam Sanctam* de Boniface VIII. Et cela reste vrai et garanti encore aujourd'hui, même quand le Pape cause scandale à toute l'Église avec ses doctrines personnelles, parce que l'Institution doit pouvoir demeurer dans son essence malgré la malice des hommes. Les coupables sont les hommes qui n'utilisent pas les dons de Dieu, mais pas Dieu lui-même, qui reste fidèle à ses promesses.

Don Mauro Tranquillo

Traduit della *Tradizione Cattolica*, n° 1, 2014

QUELQUES NOTES SUR L'ACTUALITÉ ECCLÉSIASTIQUE

L'œcuménisme le plus classique, ou peut-être le plus trivial, qui sévit sur plusieurs fronts, grâce à l'action et aux paroles du Pape François, et aux principes de *Lumen gentium* et de *Dominus Iesus*, est désormais une doctrine acceptée même par les sectes non catholiques.

Mais procédons par ordre.

Le 19 janvier dernier, le Pape a rendu visite à des immigrés de différentes nationalités, à la paroisse du Sacro Cuore (Sacré-Cœur) à Rome. Là, il a eu l'occasion d'inviter chacun à partager ses expériences et à porter sa croix, en s'inspirant de la Bible pour les chrétiens, du Coran pour les musulmans, avec l'aide reçue de la foi de

leurs parents. Une invitation, donc, à rester dans la foi de ses pères, quelle qu'elle soit, au parfum de syncrétisme le plus classique. Des paroles que tout utilisateur d'internet peut entendre de vive voix par le Pape François lui-même.

Quelques jours plus tard, le Pape clôturait la semaine pour l'unité des chrétiens par une céré-

monie œcuménique à Saint Paul où, en suivant un schéma maintenant habituel, il a défini les divisions des chrétiens comme un scandale qui divise le Christ, et la *marche vers l'unité* comme une nécessité pour tous, comme un but à atteindre en travaillant ensemble. Le Primat pétrinien n'est désormais compris qu'à la lumière du service envers ce dialogue œcuménique.

Des notions désormais usées, répétées depuis des décennies, fondées sur les doctrines bien connues de *Lumen gentium* et de *Dominus Iesus*, d'une Église qui est à la fois une et multiple, qui peut exister même en dehors de l'Église Romaine, en vertu de la validité sacramentelle, abstraction faite de la profession de la vraie foi et de l'union juridique avec le Pasteur suprême et les autres membres.

Des notions qui sont maintenant entrées dans la tête de tout le monde. Le 28 janvier, à Pinto, le « prêtre » ou « pasteur » d'une secte dénommée « église catholique œcuménique », un certain Gianni di Marco, avec une prétendue succession apostolique valide (c'est-à-dire des ordinations valides) a célébré un « mariage gay » religieux, avec messe et tout le reste, pour deux vieux messieurs de la région qui vivaient ensemble depuis quarante ans. Une de ces nombreuses aberrations de ceux qui quittent l'église catholique et perdent l'éclairage de la foi et de la raison. Inutile de préciser que cette initiative a suscité l'intérêt de la presse nationale, avide de pouvoir faire de la propagande pour les nouveaux « droits civils ». Bien évidemment, la question de la légitimité (aux yeux du petit peuple paracatholique italien) du « prêtre » a été posée. Interviewé, « don Gianni » a pu répondre qu'« à ceux qui contestent la validité des rites que nous célébrons, nous répétons que non seulement nous avons la pleine succession apostolique, c'est-à-dire des évêques qui nomment les prêtres, mais de plus nous nous rattachons à la déclaration *Dominus Iesus* au sujet de l'unicité et de l'universalité salvifique de Jésus-Christ et de l'Église de Jean-Paul II » (rédigée par le Cardinal Ratzinger, et fleuron de la théologie de ce dernier, ajoutons-nous). Ils ont donc très bien compris la leçon: personne dans la nouvelle église ne peut contester quoi que ce soit à ceux qui ont des sacrements valides (et spécialement ceux qui ont un épiscopat valide), étant donné qu'ils peuvent se targuer d'appartenir à une « vraie église particulière », et prétendre à juste titre au pouvoir de juridiction (toujours d'après *Lumen gentium* et *Dominus Iesus*).

D'ailleurs, ajoute le « prêtre », « Nous avons été récemment invités par la Curie de l'archidiocèse de Pescara-Penne à la manifestation pour l'unité de tous les chrétiens et j'y ai participé avec une grande joie. D'ailleurs nous reconnaissons l'autorité du Pape comme un *primus inter pares* ». Amen.

Un autre front a été récemment (ré) ouvert par les bavardages du Pape François au cours de différentes interviews, par les questionnaires donnés aux fidèles, par le menaçant Synode sur la famille qui s'ouvrira en octobre, par les avis discordants d'Évêques et de cardinaux: on continue à discuter de communion accordée aux divorcés remariés. La propagande a ressorti un livre de Giovanni Cereti paru en 1977, *Divorzio, nuove nozze et penitenza nella Chiesa primitiva*¹, récemment réédité. Au niveau de la critique historique, le livre avait déjà été démonté à l'époque par le p. Crouzel (qui le qualifiait de bluff), dans différents articles parus dans *La Civiltà Cattolica* et *Augustinianum*. La thèse centrale, selon laquelle le canon numéro huit du Concile de Nicée aurait demandé aux novatiens qui revenaient dans l'Église d'accepter la communion avec les bigames (qu'il faudrait entendre comme divorcés remariés), est le bluff des bluffs, à notre avis. Les novatiens étaient des hérétiques rigoristes, vaguement gnostiques, qui enseignaient entre autres que les secondes nocces (c'est-à-dire les *noces d'un veuf*) étaient criminelles. Ceci suffit pour comprendre le canon du Concile de Nicée, qui ne parle absolument pas de divorcés remariés, mais qui fait allusion aux doctrines qui considéraient le second mariage comme illicite même pour les veufs, en opposition avec l'enseignement de saint Paul lui-même.

Les « ouvertures » du Pape François, ses sorties médiatiques et apparemment informelles, ont des racines bien précises, les doctrines conciliaires élaborées et raffinées du théologien Ratzinger. Un discours comme celui prononcé à la Basilique Saint Paul serait impensable sans *Dominus Iesus*, texte qu'un faux prêtre qui bénit les gays pour une secte née en Californie a mieux compris que bien des catholiques *conservateurs*. Le débat lui-même sur la communion accordée aux divorcés remariés, fondé sur une miséricorde mal comprise, qui voit Müller,

1. Divorce, nouvelles nocces et pénitence dans l'Église primitive (NDT).

Maradiaga, Marx et d'autres dignitaires de l'Église croiser publiquement le fer, n'aurait pas de sens sans l'esprit de la collégialité (invention rahnero-ratzingerienne) et le décret sur la liberté religieuse, qui paralyse et stérilise le Magistère et l'Autorité depuis plusieurs décennies. Le pluralisme doctrinal style *Church of England* en est la conséquence logique, et la situation ne peut que s'aggraver si la redoutable autonomie doctrinale des conférences épiscopales devient une réalité non seulement *de facto* mais aussi *de iure*.

En tout cela, le monde peut facilement absorber le néochristianisme pour ses propres buts, comme le faisait récemment noter Mgr Conley, Évêque de Lincoln (USA); alors que le président de la conférence épiscopale polonaise, Mgr Michalik, pouvait affirmer que « le Pape François est une arme des ennemis de l'Église ». L'analyse du premier, au sujet de l'intérêt qu'ont les pouvoirs antichrétiens à se servir du christianisme en prétendant le compléter, est particulièrement intéressante, et démontre que l'indépendance de l'Église, pour laquelle les anciens Papes ont tellement combattu (avec les armes des condottieres ou celles des martyrs), reste la question fondamentale, et que le monde sait très bien ce qu'il doit faire. Se rendre sympathique au monde, suivre ses modes, se plier aux pouvoirs adverses en croyant en tirer avantage est l'illusion bien connue du libéralisme, qui aboutit aujourd'hui à une complicité ouverte.

Mais le monde, capable de sourire aux révérences médiatiques du Pape, demeure rempli d'une haine fondamentale pour l'Église, qui ne peut pas ne pas se manifester, même face à une soumission complète. La question des scandales sur des mineurs, que l'on croyait désormais médiatiquement dépassée par le Pape souriant, a été ces derniers jours soulevée par l'ONU, premier représentant visible du prince de ce monde. L'Église catholique serait une institution dans laquelle l'abus a été justifié et systématisé. Des accusations très lourdes, qui ne se limitent pas à la demande d'agir sur des cas avérés ou présumés. Des accusations qui nous rappellent qu'on ne vainc pas cet adversaire par des sourires et des compromis, car il cherchera toujours, en se servant de nos péchés et de nos erreurs, à éradiquer des cœurs la religion du Christ, et d'anéantir entièrement l'homme créé à l'image de Dieu.

Don Mauro Tranquillo

Traduit della *Tradizione Cattolica*, n° 1, 2014

L'ÉGLISE CATHOLIQUE EST-ELLE À LA VEILLE D'UN SCHISME ?

L'Église catholique est-elle à la veille d'un schisme ?

Cette interrogation peut sembler excessive, inopportune, provocatrice.

Mais on en parle. Pas seulement à voix basse, mais aussi à voix haute. Un prêtre espagnol connu et apprécié, le père Santiago Martin, a consacré une conférence à ce sujet, avec une référence particulière au cas Kasper, le cardinal qui, au cours du Consistoire extraordinaire du 20 février dernier, a soulevé le problème de la communion accordée aux divorcés remariés¹.

Certains repoussent l'idée de la possibilité d'un schisme avant même de la discuter, rien qu'à son énoncé. Ce sont les normalisateurs, pour lesquels il n'arrive jamais rien d'exception-

nel. Pour eux, tout est toujours question d'affaires courantes. Certains, s'ils s'étaient trouvés à Paris le jour de la prise de la Bastille, auraient haussé les épaules en disant qu'il s'agissait d'affaires courantes, un jour comme les autres.

Les hommes médiocres ont tendance à s'habituer à tout. Les grands esprits, au contraire, grands dans le bien ou dans le mal, comprennent la signification profonde des événements, comme Wolfgang Goethe, qui ne se trouvait pas à Paris le 14 juillet 1789, mais se trouvait à Valmy le 20 septembre 1792, quand l'armée révolutionnaire réussit à arrêter l'avancée des Prussiens, et prononça les célèbres paroles: « *De ce lieu, de ce jour commence une nouvelle ère de*

l'histoire universelle. »

Pour les hommes médiocres, tout est normal. Les grands esprits, au contraire, sont capables de saisir l'exceptionnel dans l'histoire, d'en mesurer d'un coup d'œil toute la portée et les conséquences. Et il y a des jours et des événements qui changent l'histoire. L'un de ces événements a été, le 11 février 2013, l'acte de renonciation au pontificat de Benoît XVI: un acte non pas ordinaire, mais exceptionnel, un acte qui a changé l'histoire de l'Église.

Le caractère exceptionnel ne réside pas seulement dans le fait de la renonciation, événement légitime en soi mais extraordinaire, car c'est la première fois qu'il se produit depuis 600 ans; il réside surtout dans le fait qu'il n'y a pas de proportion entre l'exceptionnalité de ce geste et la banalité des raisons avancées pour le justifier. Les explications qui ont été données,

rete/padre-santiago-martin-cisma-en-la-iglesia-cattolica/)

1. ([http://www.corrispondenzaromana.it/notizie-dalla-](http://www.corrispondenzaromana.it/notizie-dalla)

par Benoît XVI lui-même, sont tellement banales que de nombreux catholiques, ne pouvant pas refuser le fait, ont imaginé que derrière les motivations officielles il y avait en réalité des raisons cachées : on a parlé de maladie très grave, de chantages de nature morale, de pressions politiques, de complots, internes ou externes à l'Église, ou encore d'un plan organisé par Benoît XVI lui-même pour conduire l'Église d'une nouvelle façon. À l'exceptionnalité de la renonciation est venue s'ajouter l'exceptionnalité des événements qui l'ont suivie.

Le Pape Benoît a conservé le titre de Pape Émérite et l'habit blanc, en donnant l'impression qu'il est en quelque sorte encore Pape. Et cela aussi est un fait exceptionnel, qui a rendu l'horizon encore plus confus.

Les médias ont été contraints de relever l'anomalie. Un journaliste catholique connu, Antonio Socci, a publié en février de cette année dans le quotidien « Libero » une enquête en quatre parties, soulevant la question de la présence simultanée de deux Papes dans l'enceinte de Saint Pierre. Le 28 mai, dans le « Corriere della Sera » est intervenu Vittorio Messori, qui en est arrivé à dire qu'il y aurait, pour la première fois dans l'Église, « deux Papes, le Pape régnant et le Pape émérite »². S'appuyant sur une étude d'un professeur de droit canonique de Bologne, Messori soutient que le Pape Benoît n'aurait pas renoncé au *munus* pétrinien, c'est-à-dire au devoir de Successeur de Pierre, mais seulement au *ministerium*, c'est-à-dire seulement à l'exercice actif du gouvernement, se réservant l'exercice passif du *munus* lui-même. Hypothèses inacceptables du point de vue de la doctrine catholique, mais qui confirment l'état d'exception dans lequel nous nous trouvons.

Le 27 mai, pendant son voyage de retour de Terre Sainte, à un journaliste qui lui demandait s'il pourrait lui aussi renoncer au pontificat, le Pape François a répondu : « *Je crois qu'un évêque de Rome qui sent ses forces diminuer doit se poser les mêmes questions que celles que le Pape Benoît s'est posées. Il y a soixante-dix ans, les évêques émérites n'existaient pas. Qu'en sera-t-il des Papes émérites ? Nous devons regarder Benoît XVI comme une institution, il a ouvert une porte, celle des Papes émérites.* » Et il a ajouté : « *La porte est ouverte, Dieu seul sait s'il y en aura d'autres ou non.* »

La porte est ouverte : non seulement aux Papes émérites, mais à des paroles, des gestes, des initiatives inattendues qui bouleversent le cadre des événements. Le temps s'est accéléré après la renonciation de Benoît XVI et l'élection du Pape François, et les questions que tout catholique se pose se multiplient.

La renonciation au pontificat de Benoît XVI semble avoir pris une signification historique semblable à celle de la chute du Mur de Berlin en 1989, ou de l'effondrement des Twin Towers en 2001. Dans ce cas l'effondrement, ou l'apparente désintégration, non pas d'un bâtiment, mais d'une institution, la Papauté, considérée manifestement dans sa dimension de puissance humaine et non de Corps Mystique du Christ, la renonciation de Benoît XVI apparaît comme un acte d'impuissance d'où la Papauté en tant qu'institution sort affaiblie, plus fragile, plus vulnérable aux attaques

internes et externes qui la frappent.

Dans cette situation d'affaiblissement objectif de la Papauté, évoquer la possibilité d'un schisme n'est pas une provocation ni un scandale. Ce sont les conclusions logiques auxquelles peut arriver un observateur attentif de l'histoire de l'Église, un fidèle qui dans les temps de crise ne renonce pas à exercer la faculté la plus haute que Dieu nous ait donnée : la raison.

Le but de notre conférence est d'apporter des éléments rationnels qui nous aident à nous orienter, non en tant que théologiens, mais simplement en tant que baptisés, en tant que simples fidèles qui veulent comprendre ce qui se passe, parce que ce qui se passe les regarde, nous regarde.

Étymologiquement, le mot schisme signifie déchirure, fissure, division.

Non pas toutefois la division qui sépare deux camps opposés ; ce n'est pas l'opposition entre l'Église et ses ennemis. Mais c'est la division au sein d'un même corps, d'une même société. Dans le langage théologique, le schisme signifie la séparation de l'Église catholique³.

Le schisme ne coïncide pas avec l'hérésie. « sie » vient du mot grec αἵρεσις, haireisis, qui vient lui-même du verbe αἵρεω (haireo, « choisir » ou « élire ») : c'est le choix d'une opinion non conforme à la foi catholique. Saint Augustin est l'un des premiers théologiens à faire la distinction entre l'hérésie qui viole la foi et le schisme qui rompt la communion fraternelle⁴. Dans la théologie dogmatique, le schisme est la séparation volontaire d'avec l'unité de l'Église et ses autorités. L'hérésie est toute forme d'éloignement de sa doctrine.

Il y a eu dans l'histoire des schismes célèbres comme le schisme d'Orient, d'où est née l'église orthodoxe en 1054, le schisme d'Occident, en 1378, qui s'est recomposé après quarante ans, le schisme anglican, qui a séparé l'Angleterre de la foi catholique. Naturellement, le schisme glisse rapidement vers l'hérésie, comme cela s'est produit pour l'anglicanisme, mais ce n'est pas la même chose.

L'Église, à travers les instruments de son droit, le droit canonique, atteste l'existence d'un schisme ou d'une hérésie et prend les mesures qui en découlent. L'une de ces mesures est l'excommunication, la censure par laquelle le baptisé est exclu de la communion des fidèles, séparé, pour ainsi dire, du corps de l'Église. Celui qui est excommunié se trouve formellement exclu des sacrements au moment où l'excommunication est prononcée, mais il est de fait schismatique et/ou hérétique dès le moment où il se sépare de l'autorité ou de la foi de l'Église. L'excommunication atteste l'existence d'un schisme, elle ratifie une séparation d'avec l'Église qui remonte au moment où le sujet l'a posée en acte.

Prenons un exemple. L'évêque d'Innsbruck, Manfred Scheuer, sur mandat de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, a excommunié Martha Heizer, présidente et fondatrice du mouvement *Nous sommes Église*, et son mari Ehemann Gert, parce qu'ils célèbrent depuis trois ans la Messe dans leur maison d'Absam, diocèse d'Innsbruck, avec d'autres personnes de la communauté, et sans prêtre. C'est une simulation, une parodie de la Messe, qui tombe par consé-

quent sous le coup de l'excommunication dite *latæ sententiæ*, une excommunication automatique qui a été notifiée par l'évêque en mai 2014, mais qui s'est déclenchée dès le moment où Martha Heizer a commencé à se comporter de façon contraire à la doctrine et à la praxis de l'Église. Donc Heizer, son mari et leurs compagnons sont depuis des années déjà en situation de schisme.

Heizer n'est pas un personnage isolé et extravagant, mais elle a fondé en 1995 un mouvement qui s'est répandu au-delà des territoires de langue allemande, et qui compte des dizaines de milliers de sympathisants. *Nous sommes Église, Wir sind Kirche*, propose des réformes radicales dans l'Église catholique : l'élection démocratique des évêques, le sacerdoce des femmes, l'abolition du célibat des prêtres, la fin des discriminations envers les homosexuels, l'accès aux sacrements pour les divorcés remariés, une nouvelle morale de la sexualité : en un mot la sécularisation de l'Église, qu'ils considèrent comme un apport positif du Concile Vatican II. Aujourd'hui ce mouvement est en déclin, mais ses idées, ou du moins certaines d'entre elles, ont pénétré au sein de l'Église allemande et autrichienne. L'excommunication par l'évêque d'Innsbruck a été un acte nécessaire face à des faits grossiers comme la Messe célébrée depuis trois ans par une femme dans son diocèse. Mais que dire de tous ces prêtres qui, en Autriche et en Allemagne, s'inspirant des mêmes idées, vivent avec une femme, donnent la communion à des divorcés remariés, bénissent des pseudo-mariages homosexuels, et que penser plus généralement de tous ces prêtres et tous ces laïcs qui partagent et mettent en pratique tout ou partie des idées de *Nous sommes Église* ? Il y a des milliers de personnes qui, dans toute l'Europe, vivent dans une situation de schisme objectif.

En Italie l'un des membres les plus connus du mouvement est l'octogénaire Giovanni Franzoni, ex-prêtre et ex-abbé du monastère bénédictin de Saint Paul hors les Murs, l'un des très rares Pères conciliaires encore vivants, avec son ami Mgr Luigi Bettazzi, évêque émérite d'Ivrea.

Franzoni a étudié au Collegio Capranica et à l'Université Grégorienne, il est entré dans l'ordre des Bénédictins, et en 1964 il est devenu abbé de Saint Paul hors les Murs. En cette qualité, il a participé aux deux dernières sessions du Concile Vatican II. Une carrière ecclésiastique fulgurante, mais ensuite lors du référendum de 1974, Franzoni prit position en faveur du divorce, et en 1976 il déclara ouvertement voter communiste. Il fut réduit à l'état laïc et épousa une Japonaise, activiste des droits de l'homme. Il soutint la loi sur l'avortement, et plus récemment il a soutenu les batailles de Beppino Englaro et Piergiorgio Welby, qu'il a commémorés à Saint Paul, alors que le cardinal Ruini leur avait refusé les funérailles religieuses.

Franzoni vient de publier un livre intitulé *Autobiographie d'un catholique marginal*⁵. Marginal ? Pas tant que cela, puisqu'un évêque auxiliaire de Rome, le 20 mai dernier, a participé à la présentation du livre au Capitole et a loué Franzoni⁶, affirmant que c'est « à la marge »

2. VITTORIO MESSORI, « Ecco perché abbiamo davvero due Papi (Voici pourquoi nous avons vraiment deux Papes) », in *Corriere della Sera*, 28 mai 2014.

3. Cf. CHARLES JOURNET, *L'Église et le Verbe Incarné*, Desclée de Brouwer, Paris 1941, II, pp. 823-841.

4. SAINT AUGUSTIN, *De fide et symb.*, chap. 10, PL, 40, 193.

5. GIOVANNI FRANZONI, *Autobiografia di un cattolico marginale*, Rubettino Editore, Soveria Mannelli, 2014.

6. PAOLO RODARI, « Quel segnale della Chiesa all'abate ribelle Dom Franzoni (Quel signal de l'Église à l'abbé rebelle Dom Franzoni) », in *La Repubblica*.

que vit et agit l'« Église de périphérie » à laquelle l'abbé a choisi d'appartenir.

On peut rapidement liquider les disciples de *Nous sommes Église* comme personnages dépourvus de crédibilité et, justement, marginaux. Mais l'histoire est faite par des minorités et les groupes les plus radicaux montrent la voie : ils sont apparemment marginaux ou isolés, mais ils exercent une influence profonde sur les modérés. L'histoire des révolutions nous apprend que les modérés suivent la route tracée par les extrémistes. « On dirait que les mouvements plus rapides sont inutiles. Mais ce n'est pas vrai. L'explosion de ces extrémismes lève un drapeau, crée un point d'attraction fixe qui fascine les modérés par son radicalisme, et vers lequel ceux-ci commencent lentement à se diriger. Ainsi, le socialisme repousse le communisme, mais il l'admire en silence et tend vers lui. Plus loin encore dans le temps, on pourrait dire la même chose à propos du communiste Babeuf et de ses disciples aux dernières lueurs de la Révolution française. Ils furent écrasés. Mais lentement, la société est en train de parcourir le chemin sur lequel ils avaient voulu l'emmener. L'échec des extrémistes, donc, n'est qu'apparent. Ils apportent leur contribution indirectement, mais puissamment, à la Révolution, attirant lentement vers la réalisation de leurs délires coupables et excessifs la multitude innombrable des « prudents », des « modérés » et des médiocres⁷. »

Nous savons qu'un Synode des évêques est en préparation. Celui-ci se déroulera en deux étapes : l'assemblée générale extraordinaire du 15 au 19 octobre, sur le thème *Les défis pastoraux de la famille dans le contexte de l'évangélisation*, avec pour but de « recueillir des témoignages et des propositions », et l'Assemblée générale, ordinaire, de 2015, pour « chercher des lignes opérationnelles pour la pastorale de la personne et de la famille ».

En vue de ce Synode, a été envoyé aux diocèses du monde entier un « Questionnaire préparatoire », dont nous connaissons au moins en partie les réponses.

Le 3 février, la Conférence épiscopale allemande a publié un résumé des réponses envoyées par les 27 diocèses et archidiocèses allemands, ainsi que par environ 20 associations et institutions catholiques⁸. De ce résumé des réponses, il ressort que : « Pour beaucoup l'image de la famille catholique est trop idéaliste et éloignée de la réalité. » (p. 163). En effet : « Ne rencontrent que très peu d'adhésion, ou sont majoritairement refusées de façon explicite, les affirmations de l'Église sur les rapports sexuels avant le mariage, l'homosexualité, les divorcés remariés et le contrôle des naissances. » (p. 163).

Et encore : « Dans les commentaires des diocèses, il est unanimement constaté que la "vie commune avant le mariage" est non seulement importante, mais une réalité pastorale très étendue. » Presque tous les couples qui demandent un mariage religieux vivent déjà ensemble depuis plusieurs années. Les estimations vont de 90 % à 100 %. » (p. 167).

Ainsi parlent textuellement les évêques allemands : « la vie commune avant le mariage » est non seulement importante, mais une réalité pastorale très étendue. C'est-à-dire que la presque totalité des couples qui se marient vivent en situation stable de péché mortel. Mais les évêques se limitent à enregistrer, sans aucune note de blâme, que la vie commune est considérée par les catholiques « comme un stade normal préliminaire au mariage » (p. 167). Ils ajoutent même : « Même les personnes séparées et les divorcés remariés sont devenus une partie de la réalité pastorale normale allemande. » (p. 167).

Conclusion du résumé : « le langage de l'Église et le caractère autoritaire de toutes ses communications officielles n'aident certainement pas à susciter et à trouver la compréhension et l'assentiment des fidèles. » (p. 163). Les évêques allemands affirment qu'« il faut dépasser la morale de l'interdiction et prévoir les bénédictions pour les unions de fait même si elles sont distinctes de la célébration des sacrements » (p. 172). « Les réponses venues des diocèses laissent entrevoir à quel point est grande la distance entre les baptisés et la doctrine officielle, surtout en ce qui concerne la vie commune avant le mariage, le contrôle des naissances et l'homosexualité. » (p. 172).

Je ne m'étends pas sur la Conférence épiscopale autrichienne. Pour elle aussi, « L'écrasante majorité des catholiques est favorable à la contraception artificielle et à l'admission des divorcés remariés aux sacrements et aux rapports prématrimoniaux⁹. »

La position des évêques suisses¹⁰ est analogue : assimilation des unions homosexuelles au mariage, utilisation de contraceptifs, eucharistie pour les divorcés remariés, font partie des convictions manifestées par les catholiques de ce pays.

Que proposent au Synode les évêques allemands, autrichiens, suisses ? Ils proposent de « dépasser la morale de l'interdit » et de combler « la distance entre les baptisés et la doctrine officielle », en adaptant la praxis pastorale de l'Église aux exigences concrètes des catholiques de leurs diocèses. Mais la plus grande partie des catholiques allemands, autrichiens et suisses, si l'on s'en tient aux données recueillies par les questionnaires, se trouvent de fait dans une situation de schisme, en ce qui concerne le comportement moral auquel sont tenus les baptisés. En effet quiconque vit une union sexuelle stable en dehors du mariage, en continuant à accéder aux sacrements, se trouve dans une situation non seulement de péché, mais de comportement de séparation d'avec la praxis traditionnelle de l'Église, et donc dans une condition de schisme objectif, même si l'on n'est pas déclaré.

Si les évêques allemands n'iaient formellement la validité du 6^e et du 9^e commandement, ils tomberaient *ipso facto* dans l'hérésie. Ils ne nient pas la doctrine, mais ils proposent de modifier la praxis pastorale. Et ils le font au nom du Concile Vatican II, qui a affirmé le primat de la pastorale sur la doctrine. Mais si la praxis contredit de fait la doctrine, si elle a un impact inexorable sur elle, elle produit son altération, elle la transforme non par voie dogmatique, d'en haut, mais par voie factuelle, d'en bas.

C'est ce qu'a proposé de faire le cardinal Kasper dans son rapport introductif au Consistoire extraordinaire sur la famille du 20 février¹¹.

Le cardinal Kasper a en effet proposé au Synode des évêques et au Pape de légitimer sur le plan canonique et doctrinal la praxis répandue de l'administration de la communion aux divorcés remariés, avec la conséquence logique de la reconnaissance de leurs secondes ou troisièmes noces. Tout son discours est construit sur la thèse selon laquelle « entre la doctrine de l'Église sur le mariage et sur la famille, et les convictions vécues par de nombreux chrétiens, c'est un abîme qui s'est créé ». La même thèse que celle qui émerge du questionnaire des évêques allemands.

D'un côté, la doctrine de l'Église enseignante ; de l'autre, les convictions vécues par les fidèles ; des convictions, c'est-à-dire des idées, qui naissent toutefois d'une pratique qui contredit la doctrine de l'Église.

Le critère ultime de la vérité devient la réalité sociologique. Ce sont les principes qui doivent s'adapter au comportement des chrétiens et non leur conduite qui doit se conformer aux principes. Tout ce qui arrive vient de poussées immanentes à l'histoire. De même que la vie naît d'impulsions, de nécessités, d'instincts, l'histoire est le fruit d'exigences, de tensions, de passions. Autrement dit, l'humanité évolue et les principes doivent s'accorder au processus de transformation de la société. Il n'y pas d'« absolu moral ». Tout change, parce qu'il n'existe pas une nature humaine donnée, née d'une loi naturelle stable. Le Christianisme se transforme en vie sans vérité, ou mieux en vie qui produit la vérité dans le devenir de l'expérience : devenir des individus et devenir des peuples. La doctrine chrétienne se dissout dans la praxis. La vie vécue, la praxis, devient le critère de valeur, et comme la vie de nombreux chrétiens est plongée dans le péché, au point qu'aujourd'hui on ne le considère plus comme tel, l'Église devra adapter sa doctrine à ces convictions vécues, en niant la notion même de péché. Mais puisque cette praxis nie la doctrine, il faudra nier l'existence d'une doctrine vraie, d'une « orthodoxie ».

Le mot grec *ορθοδοξία* vient de *ορθος*, « droit », et de *δόξα*, « opinion » : l'opinion, dans ce cas, est la vérité qui est niée par la praxis. L'orthodoxie est dissoute dans l'orthopraxis.

La revue internationale de théologie « dernier numéro au thème : *De l'« anathema sit » au « Qui suis-je pour juger ? »* », citant la fameuse phrase du Pape François sur l'homosexualité, prononcée dans l'avion pendant son retour du Brésil, en juillet 2013. Les auteurs considèrent que l'orthodoxie s'associe à une conception abstraite et statique de la réalité, incapable de saisir la complexité du réel. Les formules et les dogmes ne peuvent pas comprendre l'évolution historique. Chaque problème doit être replacé dans son contexte historique et sociopolitique. Il faut déplacer l'attention des mots et des notions aux intentions et au contexte. La notion d'orthodoxie doit être dépassée, ou tout au moins redimensionnée, parce qu'elle est, d'après les auteurs, « utilisée comme moyen d'exclusion. Comme point de repère pour étouffer la liberté de pensée et comme arme pour surveiller et

ca, 30 mai 2014.

7. PLINIO CORRÊA DE OLIVEIRA, *Rivoluzione e Contro-Rivoluzione (Révolution et Contre-Révolution)*, Sugarco, Milan 2009, pp. 63-64.

8. Réponse au questionnaire sur la famille, « Il Regno-Documenti », 5 (2014), pp. 162-172.

9. Réponse au questionnaire sur la famille, « Il Regno-Documenti », 7 (2014), pp. 241-248.

10. *Ibid.*, pp. 246-248.

11. Après avoir été annoncé par *Il Foglio* du 1^{er} mars, le texte du cardinal Kasper est maintenant publié dans *Il Vangelo della famiglia (L'Évangile de la famille)*, Queriniana, Brescia 2014.

punir »¹². L'orthodoxie est une prétention de vérité injustifiée, une violence métaphysique: il faut lui opposer l'« orthopraxis », la primauté de la praxis sur la doctrine. La route est celle de l'*aggiornamento* du langage, pour reposer en termes nouveaux une doctrine que l'on affirme immuable, mais dont les auteurs sont convaincus de la mutabilité.

C'est le problème de la reformulation du dogme, la « fausse théologie », que Mgr Antonio Livi a étudiée dans de nombreux ouvrages. En réalité, il existe un rapport entre substance et forme, entre notions et langage: le langage métaphysique n'est pas lié à une époque ou à une école métaphysique en particulier, mais aux certitudes et aux catégories de l'homme en tant que tel; la vérité de la foi présuppose la vérité des principes fondamentaux de la raison naturelle¹³. La révolution du langage est une révolution de la doctrine qui a lieu sur le plan de la praxis pastorale, affirmée comme le critère ultime du comportement des Pasteurs et des fidèles.

Les évêques allemands et le cardinal Kasper qui les représente à Rome n'expliquent pas que toute praxis vient à son tour d'une doctrine; ils n'expliquent pas comment est née et comment s'est développée, dans les dernières décennies, une praxis comportementale opposée à la doctrine de l'Église; ils ne se demandent pas quelles sont les idées qui l'ont provoquée et quels sont les hommes qui l'ont promue. Le cardinal Kasper réduit l'histoire à un flux impersonnel d'événements et semble croire que dans le rapport antagoniste entre l'Église et la société, l'Église doit suivre les transformations de la société sécularisée, plutôt que chercher à la convertir.

L'idéal d'une société intégralement chrétienne est abandonné, parce que la foi, privée de ses préambules rationnels, est réduite à être le levain sentimental d'un monde qui s'auto-construit indépendamment de la philosophie de l'Évangile. Le rôle de l'Église est donc de bénir tout ce qui émerge de la réalité sociologique, à commencer par la vie commune extra-matrimoniale. Le pasteur-sociologue réduit les conceptions du monde à des expressions de la situation historico-sociale. C'est la vision de ceux qui affirment la primauté de la praxis sur la doctrine, du devenir sur l'être, de la vie sur la vérité.

Les idées du cardinal Kasper ne sont pas celles de tous les cardinaux. Certains l'ont critiqué et continueront de le critiquer avec fermeté apostolique¹⁴. Mais ces idées font maintenant partie de la dialectique interne à l'Église, qui semble réduite à un Parlement d'opinions différentes. De ce point de vue, Kasper a déjà gagné sa bataille. Le seul fait qu'en ouvrant par son rapport le Consistoire des cardinaux, qui est l'organe consultatif suprême de l'Église, et en parlant en quelque sorte au nom du Pape, il ait pu expo-

ser sa thèse, est une extraordinaire victoire de son camp. Même si sa position doit rester pour le moment minoritaire, une large masse de catholiques en tirera un prétexte pour persister dans une façon de vivre qui abandonne la tradition de vie de l'Église, pour s'immerger dans le monde sécularisé de notre temps. S'opposer à ce processus de sécularisation signifie christianiser la société. Soit l'Église change le monde, soit c'est le monde qui change l'Église. Soit l'Église christianise le monde, soit c'est le monde qui sécularise l'Église.

La mondanisation de l'Église n'est pas autre chose que sa sécularisation, c'est-à-dire la perte de la sacralité qui lui est inhérente. Mais si le Christianisme se subordonne au sécularisme, il doit reléguer au second plan sa dimension surnaturelle, et il perd son âme et son identité. Il devient quelque chose d'autre, il se sépare de lui-même, et cette scission est proprement un schisme.

Répondons à la question dont nous sommes partis: sommes-nous à la veille d'un schisme dans l'Église?

Ma réponse est: nous ne sommes pas à la veille d'un schisme, nous sommes dans le schisme, nous y sommes plongés, parce que l'Église est partagée, elle est fragmentée non pas en deux camps, mais en une pluralité de courants différents et divergents. Il suffit de penser à cette Église dans l'Église que sont les « néo-catéchuméniaux », avec une liturgie qui est techniquement schismatique parce que séparée du rite ordinaire et extraordinaire de l'Église catholique.

Au sein de l'unique Église, cohabitent désormais des idées et des praxis différentes et opposées. Le schisme n'a pas encore été formalisé, mais les schismes et les hérésies, même non notifiés, même non officiels, sont réels. Ce schisme latent, rampant, mais réel, est destiné à exploser tôt ou tard dans toute sa virulence. L'idée de l'éviter en mettant dans un même « contenant » des courants opposés, de *Nous sommes Église* à la Fraternité Saint Pie X, est illusoire, parce que deux religions ne peuvent pas cohabiter à l'intérieur du même corps ecclésial. Tout aussi illusoire et vouée à l'échec est l'idée d'une normalisation qui se propose de récupérer les différentes âmes de l'Église à travers leur alignement sur un standard intermédiaire, comme on est en train d'essayer de le faire avec les Franciscains et les Franciscaines de l'Immaculée. La façon de vivre sa vocation d'une sœur Cristina, ou de la théologienne féministe Fernanda Barbiero, qui est la visitatrice actuelle des Franciscaines, est totalement étrangère à toute religieuse se réclamant de la Tradition de l'Église. Et le standard de sœur Cristina ne peut pas être imposé par la force, en violant les consciences.

Certains, pour nous dénigrer, ne manqueront pas de nous accuser d'hypertraditionalisme, ou même de sédévacantisme.

Et bien je ne suis pas sédévacantiste, nous ne sommes pas sédévacantistes, parce que le sédévacantisme détruit la visibilité de l'Église catholique. L'Église catholique est visible, reconnaissable à ses caractéristiques extérieures, elle est toujours une, catholique, apostolique et romaine. L'Église catholique est visible parce qu'elle n'est pas une entité purement spirituelle, elle n'est pas un simple regroupement de personnes qui pensent de la même façon, ni un mouvement d'idées ou une école de pensée, mais une vraie société, dotée d'une structure juridique, d'une hiérarchie

composée d'hommes vivants, d'un chef reconnu par tous, comme les autres sociétés humaines¹⁵. Ce chef est le Pontife régnant, le Pape François, dans lequel nous reconnaissons le Vicaire du Christ.

Mais nous savons que, précisément parce que l'Église est une institution visible, il faut toujours faire la distinction entre l'Église et les hommes d'Église: l'Église est toujours visible, infaillible et indéfectible, dans la foi et dans la morale; les hommes d'Église ne sont pas tous et ne sont pas toujours impeccables ni infaillibles. Même le Pape peut être respectueusement critiqué. Le Pape n'est pas le Christ, ni son successeur: il est son Vicaire, mais c'est Jésus-Christ qui tient et gouverne l'Église.

Dans son homélie du Jeudi Saint, le 5 avril 2012, Benoît XVI a prononcé une phrase qui, en ces temps dramatiques, peut nous servir de guide: « *Les éléments fondamentaux de la foi, que dans le passé chaque enfant connaissait, sont toujours moins connus* ».

Aujourd'hui, nous avons égaré les éléments fondamentaux de notre foi, ces éléments, dit le Pape, « *que dans le passé chaque enfant connaissait* ». Il les connaissait parce qu'il les apprenait dans le Catéchisme, qui était le résumé de la Tradition, et avec lequel les enfants se préparaient scrupuleusement et sérieusement.

Cette année nous fêterons le centenaire de la mort de Saint Pie X, mort le 20 août 1914. Nous lui devons non seulement ce document d'une extraordinaire actualité qu'est l'encyclique *Pascendi*, mais aussi le don immense d'avoir permis aux enfants de recevoir la sainte Communion à six, sept ou huit ans, en s'y préparant grâce au Catéchisme, ce Catéchisme qui allait rester leur guide de foi et de morale pour toute leur vie.

Et trois ans après la mort de Saint Pie X, le 13 mai 1917, la Sainte Vierge apparut à trois enfants, à la Cova da Iria, à Fatima, et leur donna une véritable catéchèse, en leur rappelant l'existence de l'enfer.

Inclinons notre intelligence devant le mystère du schisme en acte, de la scission dramatique entre l'Église et les hommes d'Église. Demeurons attachés à notre Catéchisme. Restons des enfants, en cultivant ce qu'ils ont de plus beau: la pureté, la candeur, qui s'accompagne toutefois d'une logique implacable. Les enfants saisissent le comportement incohérent et contradictoire de leurs parents et les renvoient à leurs responsabilités. C'est l'attitude que nous devons avoir envers nos hiérarchies ecclésiastiques: ne pas nous taire, ne pas renoncer à notre raison, mais le faire en esprit d'humilité et de pureté d'intention.

Demandons l'aide des deux Thérèse, la grande et la petite. *Tout passe, seul Dieu ne change pas*, disait Thérèse la Grande, et la petite sainte Thérèse ajoute que sa petite voie est contenue dans les paroles de l'Évangile: « *Mon Père, je vous bénis de ce que vous avez caché ces choses aux sages et aux prudents et que vous les avez révélées aux plus petits* » (Lc, 10, 21).

12. De l'« *anathema sit* » au « *Qui suis-je pour juger?* », « Concilium », 2/2014, p.11.

13. ANTONIO LIVI, *Interpretazione o ri-formulazione del dogma?* (Interprétation ou re-formulation du dogme?) in *Verità della fede. Che cosa credere, e a chi. I criteri di discernimento tra Magistero e teologia*, sous la direction de Gianni T. Battisti, Editrice Leonardo da Vinci, Roma 2013, pp. 21-94.

14. Cf. par exemple le rapport du CARDINAL VELASIO DE PAOLIS au Tribunal Ecclésiastique d'Ombrie du 27 mars 2014: http://www.tribunaleecclésiasticoumbro.it/index.php?option=com_content&view=article&id=129:i-divorziati-risposati-e-i-sacramenti-delleucarestia-e-della-penitenza&catid=39:diesannualis-&Itemid=110.

15. Cf. R. DE MATTEI, *Il Vicario di Cristo*, Fede & Cultura, Vérone 2013, pp. 63-67; ARNALDO XAVIER DA SILVEIRA, *La Chiesa non è un Ong assistenziale* in <http://www.conciliovaticanosecondo.it/articoli/la-chiesa-non-e-un-ong-assistenziale/>; DON MAURO TRANQUILLO, *Permanenza del papato, permanenza della Chiesa*, in http://www.sanpiox.it/public/index.php?option=com_content&view=article&id=1348:permanenza-del-papato-permanenza-della-chiesa&catid=64&Itemid=81

Demandons l'aide de Saint Pie X, qui donna le Catéchisme aux petits et leur permit l'accès à la sainte Communion en raison de leur pureté, mais qui ne l'aurait jamais accordée à quiconque se trouverait plongé dans le péché.

Demandons l'aide des Bienheureux François

LA FRATERNITÉ SAINT-PIE X AUJOURD'HUI ET DEMAIN

SÉRÉNITÉ ET FIDÉLITÉ DANS LE COMBAT MALGRÉ LES ÉPREUVES

Il est une grande épreuve dont nous souffrons tous, c'est l'épreuve de l'Église parce qu'enfin, il faut bien le reconnaître, la situation extérieure et, d'une certaine manière, la situation juridique, du moins juridique dans le sens du droit purement littéral, n'est pas normale, c'est vrai. Ainsi, nous ne sommes pas en relation normale avec les évêques, avec les prêtres qui sont autour de nous et qui font aussi un apostolat. Les relations avec eux ne sont évidemment pas des relations que nous aurions dû avoir normalement dans la sainte Église, donc pas de relations normales avec l'évêque, pas de relations normales avec les prêtres qui nous environnent, pas de relations normales avec les religieux, avec les religieuses, avec une bonne partie des fidèles, avec Rome même ! C'est une épreuve épouvantable, affreuse, parce que c'est anormal ¹.

Dans cette période de confusion, (...) évitons les prises de position extrêmes qui ne correspondent pas à la réalité, mais à des a priori, qui troublent inutilement les consciences sans les éclairer. Évitons le zèle amer que condamne saint Pie X dans sa première encyclique : « Pour que le zèle à enseigner produise les fruits qu'on espère et serve à former en tous le Christ, rien n'est plus efficace que la charité ; gravons cela fortement dans notre mémoire, ô vénérables frères, car « le Seigneur n'est pas dans la commotion » (3 R 19, 11). En vain espérerait-on attirer les âmes à Dieu par un zèle empreint d'amertume ; reprocher durement les erreurs et reprendre les vices avec âpreté cause très souvent plus de dommage que de profit. Il est vrai que l'Apôtre, exhortant Timothée, lui disait : « Accuse, supplie, reprends » mais il ajoutait : « en toute patience » (2 Tm 4, 2). Rien de plus conforme aux exemples que Jésus-Christ nous a laissés. C'est lui qui nous adresse cette invitation : « Venez à moi, vous tous qui souffrez et qui gémissiez sous le fardeau, et je vous soulagerai » (Mt 11, 28). Et, dans sa pensée, ces infirmes et ces opprimés n'étaient autres que les esclaves de l'erreur et du péché. Quelle mansuétude, en effet, dans ce divin Maître ! Quelle tendresse, quelle compassion envers tous les malheureux ! »

C'est pourquoi il nous est impossible d'approuver l'attitude de ceux qui n'ont que des paroles amères pour leur prochain, qui le jugent témérairement et sèment ainsi la division entre ceux qui soutiennent le même combat.

Il est également vrai que nous ne pouvons comprendre ceux qui énervent et dissolvent les énergies morales et spirituelles en minimisant l'importance de la prière, de la vraie dévotion à la très sainte Vierge, en étant faibles dans le combat spirituel, toujours prêts à des compromis, préférant plaire aux hommes plutôt qu'à Dieu. Ceux-là ne sont pas les héritiers des martyrs, ils préfèrent sacrifier la vérité et Notre-Seigneur lui-même plutôt que de déplaire aux persécuteurs, surtout si ces persécuteurs sont

et Jacinthe, qui accueillirent le message de Fatima que d'autres ne voulurent pas entendre.

Nous confessons notre petitesse, mais nous sommes reconnaissants au Seigneur pour l'amour que nous éprouvons pour l'Église et que nous voudrions transmettre à tous nos frères

des dignitaires de l'Église.

Combien je souhaite que la Fraternité ne se laisse tenter ni par la première ni par la seconde tendance. Soyons catholiques, vrais chrétiens, imitateurs de Notre-Seigneur qui a répandu son Sang pour la gloire de son Père et pour le salut de ses frères. Gardons nos âmes dans la patience, dans la douceur, l'humilité, et aussi dans la force et la fermeté de la foi ².

Nous ne pouvons pas être des prêtres à demi. Nous ne pouvons pas avoir une vocation hésitante et chancelante. Pour mener ce combat, pour mener cette croisade ³, il faut des hommes ayant des convictions profondes, des hommes ayant la foi, ayant la charité. Il faut des hommes s'apprêtant à tout donner pour concourir au règne et à la victoire de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Vous vivez à une époque où il faut être des héros ou rien. Vous avez le choix, ou abandonner le combat, ou combattre comme des héros. Il vous faut donc les vertus de ces héros. Vous ne pouvez pas tergiverser, ou alors vous serez abattus dans les premiers combats, vous ne résisterez pas aux multiples attaques du démon. Voyez, même à l'intérieur de la Fraternité, comme le démon essaye par tous les moyens de nous diviser, de nous corrompre, de diminuer nos forces. Très habilement, il arrive à créer des oppositions, des divisions, afin d'affaiblir nos forces ⁴.

Je vous conjure de demeurer attachés au Siège de Pierre, à l'Église romaine, mère et maîtresse de toutes les églises, dans la foi catholique intégrale, exprimée dans les symboles de la foi, dans le catéchisme du concile de Trente, conformément à ce qui vous a été enseigné dans votre séminaire. Demeurez fidèles dans la transmission de cette foi pour que le règne de Notre-Seigneur arrive ⁵.

Par ailleurs, vous êtes prêtres de la Fraternité, dans la Fraternité, pour la Fraternité. Soyez fidèles à cette société qui a vraiment été bénie de Dieu, c'est clair ! c'est évident ! Il est impossible que Dieu n'ait pas béni tous ces séminaires, tous ces prierés, toutes ces écoles. Alors demandez-lui de garder l'esprit qui vous a été donné dans vos séminaires. Ne vous écartez pas de cette voie si vous voulez continuer le bon combat auquel le Bon Dieu vous convie. Ce bon combat vous sanctifiera parce que c'est le combat de la croix de Notre Seigneur Jésus-Christ, ce combat par lequel il a eu la victoire. Ce combat, vous allez le continuer pour vous d'abord, pour vous sanctifier personnellement, et aussi pour sanctifier les autres. La croix remise sous nos yeux à la messe, qui continue le sacrifice du

dans la foi répandus dans le monde, troublés, mais confiants comme nous dans le triomphe final du Cœur Immaculé.

Rome, 4 juin 2014,
conférence du Pr Roberto de Mattei

Calvaire, c'est là votre programme ⁶.

Alors, mes chers amis, soyez fidèles. Vous êtes attendus. Notre-Seigneur veut que vous alliez montrer l'exemple de la sainteté, que vous alliez prêcher l'Évangile. Il veut que vous donniez la foi et les autres vertus surnaturelles aux âmes. Des âmes souffrent, et meurent de faim et de soif. Nous comptons sur vous ⁷.

Vous continuerez ce que l'Église a toujours fait dans tous les domaines, ceux de la liturgie, de la théologie, de la philosophie, de la spiritualité, de la direction des âmes, de l'apostolat, tout au long de votre ministère. Les gens retrouveront et reconnaîtront en vous des prêtres de la sainte Église catholique romaine de toujours. C'est cela qui fait notre force et qui confirme la justesse de notre position ⁸.

Soyons fils véritables de la sainte Église catholique. Ne craignons rien, ni les persécutions, ni le mépris, ni toutes ces paroles qui peuvent être adressées contre nous parce que nous sommes de dignes fils de l'Église catholique. N'ayons pas peur, Dieu est avec nous. Notre Seigneur Jésus-Christ est avec nous, ainsi que la très sainte Vierge Marie. Demandons son secours à la très sainte Vierge Marie afin qu'elle nous aide à honorer son divin Fils comme elle le désire. Qu'elle nous rende forts dans la persécution, face à l'ostracisme dont nous sommes l'objet partout, par nos pasteurs, qui devraient au contraire nous féliciter et nous aider dans le maintien de la foi catholique ⁹.

Les fruits de la Tradition et de la Fraternité Saint-Pie X

Au lieu d'observer autour de nous cette espèce d'écroulement, au lieu d'assister impuissants à la désorganisation de l'Église, nous avons au contraire l'immense joie de voir autour de nous tous ces fidèles qui ne se résignent pas. En général, nous avons la joie d'avoir autour de nous des familles, des enfants, qui veulent des écoles et d'autres bonnes œuvres. Cela nous stimule, cela nous entraîne. Nous sommes privilégiés dans l'Église. Alors que les autres, malheureusement ! courent à la ruine, nous au contraire, nous voyons l'Église qui se réalise, je dirais presque malgré nous, et qui nous porte à agir. C'est magnifique ¹⁰ !

Nous ne pouvons pas imaginer les grâces qui ont été répandues par la Fraternité Saint-Pie X depuis sa fondation. Je ne peux pas m'empêcher de penser à toutes ces maisons maintenant réparties à travers le monde, où se trouvent nos prêtres et, autour de ces maisons, à ces nombreux lieux de culte qui ont été ouverts et qui sont desservis par nos pères tous les dimanches.

Quand je pense à tous ces mourants qui ont reçu un vrai prêtre, un prêtre qui est venu les

2. *Cor Unum*, « Lettre aux membres de la Fraternité », Noël 1977.

3. « Le prêtre (...) est le plus efficace héraut de cette croisade d'expiation et de pénitence à laquelle nous avons invité tous les gens de bien pour réparer les blasphèmes, les turpitudes et les crimes, qui déshonorent l'humanité à l'heure présente » (Pie XI, *Ad catholici sacerdotii fastigium*).

4. Homélie, Écône, 27 mars 1986.

5. Lettre aux futurs évêques, 29 août 1987.

6. Homélie, Zaitzkofen, 26 février 1983.

7. Homélie, Albano, 8 décembre 1980.

8. Retraite, Écône, 1^{er} juin 1980.

9. Homélie, Écône, 27 juin 1986.

10. Retraite, Écône, 1^{er} juin 1980.

1. Récollection, Saint-Nicolas du Chardonnet, 13 décembre 1984.

aider à bien mourir, leur apporter la consolation du sacrement de l'extrême-onction, de la communion, du viatique, je me dis que ces âmes ont été consolées et préparées à recevoir la grâce de la persévérance finale.

Je pense aussi à tous ces enfants, dans ces écoles que nous avons pu ouvrir ou encourager par la grâce de Dieu, qui ont été préservés de la contagion du monde et qui ont gardé la foi!

Je pense encore à toutes ces familles qui se regroupent par milliers autour de ces paroisses souvent provisoires, petites paroisses des catacombes, mais où luit la lampe du sanctuaire. Ces petites paroisses sont toujours bien ordonnées et rendues par là dignes des saints mystères qui y sont célébrés. Tout y est beau, même dans leur pauvreté, par le soin que les prêtres mettent à garder fidèlement les rites de l'Église. Les prêtres tiennent à ce que leurs chapelles soient belles pour Notre Seigneur Jésus-Christ, pour la très sainte Vierge Marie et pour les saints anges qui l'habitent.

Les fidèles qui y entrent ressentent la grâce du Bon Dieu, la grâce du Saint-Esprit, et ils retournent chez eux réconfortés, persuadés qu'ils ont reçu la vie de Notre Seigneur Jésus-Christ en eux par la sainte communion, par l'Eucharistie. Et ainsi l'Église continue. C'est ce que le Bon Dieu a permis de faire à travers la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X. Voilà, mes bien chers frères, ce qu'est la Fraternité: écoles, prieurés, paroisses en définitive, chapelles répandues dans le monde entier¹¹.

Par ailleurs, nous rendons grâce à Dieu en voyant qu'il n'y a pas que la Fraternité Saint-Pie X qui s'efforce d'être fidèle à l'Église, à la foi de toujours et à la sainte messe, mais qu'il y a un peu partout une multitude de prêtres, de religieux, de religieuses, qui s'efforcent d'y rester fidèles¹².

Nous ne sommes pas les seuls. Partout, vous trouvez des prêtres qui ont réagi comme nous. Mais je pense que la Fraternité est un des éléments providentiels que Dieu a suscités en réaction contre cette démolition de l'Église, contre cette destruction des institutions chrétiennes, et particulièrement du sacerdoce¹³.

Je voudrais vous lire en conclusion les quelques paroles que l'évêque adresse aux prêtres à la fin de la monition de l'ordination, et qui sont tellement bien adaptées au bilan, je dirais, de ces années écoulées depuis l'origine de la Fraternité Saint-Pie X, et qui peuvent servir en même temps à la préparation des années futures que le Bon Dieu voudra bien lui donner.

« Appréciez ce que vous faites, imitez ce que vous opérez en tant que par la célébration du mystère de la mort de Notre-Seigneur, vous vous efforcez de faire mourir en vous tous les vices et toutes les concupiscences. Que vos paroles soient un remède spirituel pour le peuple de Dieu. Que la bonne odeur de votre vie fasse les délices de l'Église de Jésus-Christ. Que vos discours et vos exemples soient l'édification de la maison de Dieu afin que le Seigneur ne nous punisse point un jour, nous, pour vous avoir admis à ce ministère, vous, pour y avoir été élevés, mais plutôt nous en récompense, qu'il daigne

nous l'accorder par sa grâce. Ainsi soit-il »¹⁴.

Regard porté sur l'avenir

Et demain, qu'allons-nous devenir? Eh bien! nous serons toujours les mêmes. Nous n'avons pas à chercher notre route. Nous ne pouvons pas faire autre chose que de prêcher Notre Seigneur Jésus-Christ, que d'enseigner la vérité comme l'Église nous le demande.

Et, si Dieu le veut, et je pense qu'il le veut, il nous intégrera dans l'Église officielle, tels que nous sommes. Il n'est pas question de changer, d'aller ni à droite ni à gauche. Nous voulons rester d'Église. Nous voulons rester ce que nous avons toujours été depuis le début de la Fraternité parce que nous n'avons pas d'autre idée que de continuer l'Église.

Nous avons cru au devoir de la désobéissance, si désobéissance il y a, pour obéir à l'Église de toujours, à tous les papes, à toute l'Église catholique. Nous avons cru de notre devoir de désobéir à ces cardinaux qui nous demandaient d'adopter en partie les erreurs modernistes, parce que nous ne voulons pas empoisonner nos esprits et nos cœurs par les erreurs qui ont été condamnées par notre saint patron, saint Pie X. Nous demeurons fidèles au serment anti-moderniste que saint Pie X nous demande de prononcer. Il faut nous accepter avec ce serment que nous tenons dans les mains, ou alors nous restons dans la situation où nous sommes¹⁵.

Nous serions très heureux de renouer des relations normales avec le Saint-Siège, mais sans changer, en quoi que ce soit, ce que nous sommes; car c'est ainsi que nous sommes assurés de demeurer enfants de Dieu et de l'Église romaine¹⁶.

Nous devons prier aujourd'hui d'une manière toute particulière pour notre reconnaissance officielle, car vous pouvez imaginer le nombre que nous serions ici si nous n'étions plus persécutés par certains membres de la sainte Église. Ce ne sont pas cinq mille, six mille personnes, ce serait vingt mille, cinquante mille personnes qui profiteraient des grâces que Dieu nous donne, que la sainte Église nous donne, alors que maintenant elles sont assoiffées, elles perdent la foi, elles sont désemparées, elles sont abandonnées. Alors nous devons penser à toutes ces âmes et souhaiter par conséquent que cessent ces persécutions injustes dont nous sommes l'objet¹⁷.

Si nous ne voyons pas encore venir la reconnaissance de la sagesse de notre œuvre par les autorités romaines, nous continuons à constater les grandes bénédictions de Dieu sur tous ceux qui maintiennent le passé de l'Église, et hélas! nous voyons se poursuivre sans cesse l'auto-démolition de l'Église par les progressistes et modernistes. Notre devoir est donc de poursuivre la reconstruction et le renouveau de l'Église par tous les moyens employés par l'Église elle-même au cours de son histoire¹⁸.

Nous voulons être missionnaires, et nous voudrions que tout le monde suive l'Église catholique, que tout le monde revienne à la véritable Église catholique, que les évêques eux-mêmes un jour soient obligés de dire: Ah! nous sommes obligés de constater que, désormais, c'est dans

les communautés qui ont gardé la Tradition que se trouve l'Église catholique. Nous ne pouvons pas le nier, maintenant, nos églises se vident, nos séminaires sont vides, nous n'avons plus personne pour assurer l'avenir de l'Église. Les villages réclament des prêtres, on n'en a plus. Des fidèles réclament l'enseignement théologique, on ne sait même plus où le trouver. Ils réclament des catéchismes qui enseignent la vraie foi, nous n'en avons plus. Et où trouve-t-on cela? Dans les communautés qui ont gardé la Tradition.

Nous demandons que les évêques viennent dans nos maisons et disent: Ah! vous êtes nos fils, vous êtes nos enfants, nous vous reconnaissons, c'est vous qui êtes nos meilleurs fidèles, nos meilleurs fils. Mais qu'ils ne nous empêchent pas de garder la foi, de garder le saint sacrifice de la messe et nos sacrements. Ah, non! Un jour où l'autre, on nous fera justice. Il faut faire confiance. Dieu ne peut pas abandonner son Église¹⁹.

L'avenir est à Dieu et à la vérité éternelle. En y demeurant attachés de toute notre âme nous ne pouvons errer. La Rome moderne laissera de nouveau la place à la Rome de toujours dont nous sommes les fils les plus fidèles. Voilà ce qui doit nous unir profondément: le grand mystère de la foi! Laissons de côté les divergences secondaires. L'heure grave que traverse l'Église doit nous donner bien d'autres préoccupations: la prière, le sacrifice, l'humilité, le zèle du salut des âmes, dans l'union toujours plus parfaite à Notre-Seigneur, à la Vierge Marie, seul gage de l'efficacité de nos efforts²⁰.

La sainteté sacerdotale (p. 472-481)

Monseigneur M. Lefebvre

19. Homélie, Shawinigan, 8 novembre 1977.

20. *Cor Unum*, « Lettre aux membres de la Fraternité », Rome, 18 novembre 1978.

COURRIER DE ROME

Responsable

Emmanuel du Chalard de Taveau

Adresse : B.P. 10156 — 78001 Versailles Cedex

N° CPPAP : 0714 G 82978

Imprimé par

Imprimerie du Pays Fort

18260 Villegenon

Direction

Administration, Abonnement, Secrétariat

B.P. 10156 — 78001 Versailles Cedex

Fax : 01 49 62 85 91

E-mail : courrierderome@wanadoo.fr

Correspondance pour la Rédaction
B.P. 10156 — 78001 Versailles Cedex

Abonnement

• France :

- de soutien : 40 €, normal : 20 €

- ecclésiastique : 8 €

Règlement à effectuer :

- soit par chèque bancaire à l'ordre du

Courrier de Rome, payable en euros, en France,

- soit par C.C.P. Courrier de Rome 1972-25 F Paris.

• Étranger :

- de soutien : 48 €

- normal : 24 €

- ecclésiastique : 9,50 €

Règlement :

IBAN : FR81 2004 1000 0101 9722 5F02 082

BIC : PSST FR PPP AR

14. Homélie, Écône, 1^{er} novembre 1990.

15. Homélie, Écône, 27 juin 1980.

16. Lettre de Mgr Lefebvre au pape Jean-Paul II, Écône, 20 février 1988.

17. Homélie, Écône, 27 juin 1980.

18. *Cor Unum*, 13 juin 1980.

11. Homélie, Écône, 27 juin 1980.

12. Homélie, Écône, 26 juin 1987.

13. Retraite, Écône, 1^{er} septembre 1982.